

**CC 1 TAILLE ET CAPITATION, COMMISSIONS DES TAILLES, ROLE ET  
EGAILS DE LA CAPITATION.**

Cinq cahiers in-folio pour chacune des années 1762 à 1774 avec différentes pièces.

Principales pièces :

f° 9 Etat des habitants hors les barrières qui paient le sel et la taille dans la paroisse de Nantilly. 1758

f° 17 Ustensile de l'infanterie payable par la Ville de Saumur et montant à la somme de 3 480 livres. 1762

*Année 1762*

f° 23 Commission des tailles du bourg de la Croix Verte : 1.180 livres  
f° 24 Tailles du canton de l'Île Neuve : 645 livres  
f° 25 Tailles de la paroisse de Nantilly : 5.370 livres  
f° 26 Tailles de la paroisse St Nicolas : 3.360 livres.  
f° 27 Tailles de la paroisse Saint-Pierre : 6.500 livres.  
f° 29 Rolle-égail et répartition par forme de capitation de la somme de mille livres sur les habitants de Saumur demeurant hors les barrières

*Année 1765*

f° 48 Tailles de la Croix verte : 1 1194 livres  
f° 49 Tailles de l'Île Neuve : 652 livres  
f° 50 Tailles de Nantilly : 5 360 livres  
f° 51 Tailles de St-Nicolas : 3.360 livres  
f° 52 Tailles de St-Pierre : 6.500 livres  
f° 53 Tailles des habitants hors barrières : 1.000 livres

Total : 18.066 livres

*Année 1770*

f° 95 Tailles de la Croix Verte : 1.007 livres  
f° 96 Tailles de l'Île neuve : 549 livres  
f° 97 Tailles de Nantilly : 4 489 livres  
f° 98 Tailles de St-Nicolas : 2 814 livres  
f° 99 Tailles de St-Pierre : 5 444 livres  
Tailles des habitants hors barrières : 1 000 livres

Total : 15 303 livres

## CC 2 COMMISSIONS DES TAILLES

### CAPITATION ET AUTRES IMPOSITIONS DE LA VILLE ET FAUBOURGS DE SAUMUR, REPARTIES SUIVANT LES QUARTIERS SAINT-PIERRE, NANTILLY, SAINT-NICOLAS, L'ILE NEUVE, CROIX VERTE.

Cinq cahiers in-folio pour chacune des années 1775 à 1789 avec différentes pièces à l'appui. L'année 1788 manque.

#### Année 1775

f° 3	Tailles de la Croix Verte : 1 007 livres		
f° 4	Tailles de l'Ile Neuve : 549 livres		
f° 5	Tailles de Nantilly : 4 489 livres		
f° 6	Tailles de St-Nicolas : 2 814 livres		
f° 7	Tailles de St-Pierre : 5 444 livres		
f° 8	Tailles des habitants hors barrières : 1 000 livres		
		Total	5 303 livres

#### Année 1780

f° 34	Tailles de la Croix Verte : 1 007 livres
f° 35	Tailles de l'Ile Neuve : 549 livres
f° 36	Tailles de Nantilly : 4 489 livres
f° 37	Tailles de St Nicolas : 2 814 livres
f° 38	Tailles de St Pierre : 5 444 livres

#### Année 1783

Note	Tailles	Accessoires de la taille	Capitation	Equipements de milice	TOTAUX
La Croix Verte	1.007 #	691	646 # 18 s		2.344 # 18 s
L'Ile Neuve	549 #	383	357 #	17 s	1.289 # 17 s
Nantilly	4.489 #	3.181	4.185 #	10 #	11.865 #
Saint-Nicolas	2.814 #	1.998	2.666 #	5 #	7.483 #
Saint-Pierre	5.444 #	2.894	5.153 #	10 #	13.501 #
Quittances					21 # 10 s
TOTAL					36.505 # 5 s

#### Année 1789

Les impositions sont les mêmes qu'en 1783.

## CC 3 TAXE A LA TAILLE DES PROPRIETAIRES DE VIGNES.

f° 1	Mémoire imprimé pour les habitants de Saumur contre ceux de la paroisse de Souzé.	1749
	Lettres	
f° 12	Observations sur la culture des vignes, la récolte des fruits, vente des foins, coupe des bois et pêche des étangs.	C. 1772

**CC 4 RENTES DUES A LA VILLE SUR LES RECEVEURS DES TAILLES.  
MEMOIRES ET NOTES A L'APPUI.**

- f° 1 Récépissé au profit de René GOUPIL, dépositaire pour les habitants de Saumur de la somme de 3 845 livres pour jouir de 76 livres 18 sous de rente.
- f° 12 ; 18 ; 27 Lettres de messieurs PINEAU de LUCE, intendant de la généralité de Tours, LAPEYRE, premier secrétaire de M. d'ORMESSON, intendant des finances. 1744-1751

**CC 5 GABELLE-ROLES ET EGAILS DU SEL SUR LES PAROISSES DE SAUMUR.**

*Principales pièces :*

- f° 6 Rôle du sel sur les habitants de la Croix Verte 1788
- f° 7 Rôle du sel sur ceux de l'île Neuve
- f° 8 Rôle du sel sur ceux du bourg de Nantilly
- f° 9 Rôle du sel sur ceux du hameau de Beaulieu
- f° 10 Rôle du sel sur ceux du canton de Fenet
- f° 11 Rôle du sel sur ceux de la partie des paroisses de Nantilly et St Pierre, encloses dans la ville
- f° 12 Rôle du sel sur ceux du quartier des Ponts
- f° 13 Rôle du sel sur ceux de la paroisse St-Nicolas
- f° 22 Rôle de supplément du sel sur les ci-devants privilégiés pour les six derniers mois de 1789.
- f° 25 Projet de suppression de la gabelle adressé à l'Assemblée nationale par M. de CIGONGNE, député de Saumur (in 8° imprimé).
- f° 27 Déclaration des regrattiers vendeurs de sel à la petite mesure, constatant la quantité de sel qui leur reste. mai 1790

**CC 6 TARIFS OU ENTREES DE VILLE**

- f° 13 Tarif des droits qui se percevront sur les denrées et marchandises qui entreront dans la ville de Saumur. 23 août 1754
- f° 44 Arrêt du conseil qui homologue les délibérations de l'hôtel de ville et fixe l'établissement du tarif. 18 juillet 1758
- f° 54 Liste des exempts et privilégiés. 23 janvier 1760
- f° 78 Lettres patentes portant homologation d'un tarif des droits sur les denrées et marchandises entrant dans la ville de Saumur - signées : Louis XV. 4 mai 1768
- f° 81 Lettres patentes sur arrêt du Conseil qui confirme l'arrêt du 15 décembre 1767 et les lettres patentes du 4 mai dernier, signées Louis XV. 17 nov. 1768
- f° 82 Plan du quartier de la Croix Verte indiquant l'emplacement des barrières. C. 1768

**CC 7 SUITE DU TARIF OU ENTREES DE VILLE.**

- Tableaux du produit des droits d'entrée. 1778-1784

<b>CC 8</b>	<b>SUITE DU TARIF OU ENTREES DE VILLE.</b>	1785-1790
	Comptes de recettes et dépenses.	
<b>CC 9</b>	<b>NOMINATIONS DE DEPUTES PAR LES COMMUNAUTES ET CORPORATIONS DE SAUMUR POUR TRAVAILLER A L'ASSIETTE DU TARIF.</b>	
	<i>Principales pièces :</i>	
f° 1	Procuration des chapelains de Notre-Dame de Nantilly (avec l'empreinte du sceau du chapitre).	22 janv. 1752
f° 2	Procuration des chapelains de Saint-Pierre (avec l'empreinte de leur sceau).	1er fév. 1752
f° 3	Procuration des chapelains de Saint-Nicolas (avec l'empreinte de leur sceau).	8 fév. 1752
f° 7	Procuration des avocats au nombre de onze.	22 janv. 1752
f° 12	Procuration des chirurgiens au nombre de dix.	3 fév. 1752
f° 22	Procuration des notaires au nombre de dix.	29 janv. 1752
f° 28	Nomination de députés par les procureurs au nombre de quinze.	21 janv. 1752
f° 36	Cahier intitulé : "relevé des quantités (boissons, bois et foin) entrées depuis le 1er octobre 1789 jusqu'à la suppression des droits du tarif indiquant le nom des destinataires suivant les lettres de l'alphabet.	
<b>CC 10</b>	<b>ROLE DU VINGTIEME DES DIFFERENTS BIENS-FONDS DE LA COMMUNE DE SAUMUR</b>	<b>1787</b>
	Détail sur toutes les maisons par rue et par numéro, ainsi que sur les autres immeubles (Les feuillets 347 à 352 restés blancs sont suivis des récapitulations).	
	Tables des noms de propriétaires aux folios 360-361.	
<b>CC 11</b>	<b>ANCIENS OCTROIS ET REVENUS PATRIMONIAUX. ARRETS, LETTRES PATENTES, DELIBERATIONS DU CONSEIL DE VILLE, REQUETES, PROCEDURES.</b>	
	<i>Principales pièces :</i>	
f° 1	Copie de lettres d'octroi sur le vin vendu en détail, plus quinze deniers par pipe de vin trépassant par la ville, et crue de quatre livres sur chaque muid de sel vendu au grenier à sel de Saumur.	26 mai 1632
f° 7	Lettres en parchemin de l'octroi du doublement du droit de cloison qui est quinze deniers par pipe de vin à la charge d'entretenir les ponts Fouchard, signées Louis XIII.	juin 1638

f° 21	Mémoire imprimé pour les habitants de Saumur concernant les droits d'octroi.	1718
f° 32	Arrêt du Conseil d'Etat qui réduit à 3 464 livres 1 sou, les charges de la ville précédemment fixées à 5 501 livres 10 sous. Grosse originale en parchemin, signée HERAULT, intendant de la généralité de TOURS.	4 avril 1724
f° 33	Ordonnance pour l'exécution de l'arrêt précédent, signée Louis XV.	4 avril 1724
f° 39	Lettre signée BAVOT d'OMBREVAL, intendant de la généralité de Tours.	31 mai 1726
	Trois lettres signées LUCE (PINEAU, baron de LUCE, intendant).	1743-1745
f° 111	Registre de la seconde moitié des octrois appartenant à la ville.	1759-1765
f° 113	Lettres patentes sur arrêt portant validation ou rétablissement à la ville de Saumur, signées Louis XV.	28 avril 1766
f° 115	Autres lettres patentes portant validation de quittances à la ville, signées Louis XV.	16 janv. 1767
f° 118	Bail de la seconde moitié des octrois de la ville de Saumur adjugé moyennant 9.900 livres par an.	16 nov. 1774
f° 124	Bail de la seconde moitié des octrois de la ville de Saumur pour 11.000 livres par an.	déc. 1780
f° 132	Adjudication de la seconde moitié des octrois pour 8.400 livres par an.	déc. 1786

**CC 12      NOUVEAUX OCTROIS SUR LE FOIN, L'AVOINE ET LE BOIS A BRULER.**

Principales pièces :

f° 1	Arrêt du Conseil d'Etat du roi portant liquidation des dettes et charges de la ville et octrois nouveaux sur le foin, l'avoine et le bois à brûler. Parmi les créanciers de la ville, se trouvent : LE BOUTS, évêque de Périgueux, le nommé GUEVINEAU étant aux droits de Louis CAPEL. Grosse originale en parchemin avec un fragment de sceau en cire.	6 nov. 1683
f° 6	Ordonnance de Jacques Etienne TURGOT intendant, pour la publication des nouveaux octrois, signée TURGOT.	16 fév. 1703
f° 13	Adjudication des octrois pour 5 650 livres par an.	31 août 1707
f° 19	Ordonnance de M. CHAVELIN intendant pour le doublement des entrées sur le bois, le foin et l'avoine, signée CHAVELIN.	6 mars 1710
f° 20	Original en parchemin. Arrêt du Conseil d'état qui accorde au fermier des octrois, une indemnité en raison des pertes causées par les inondations de 1707 et 1709.	13 mai 1710
f° 26	Arrêt du Conseil d'état qui permet de continuer pendant neuf ans la levée des droits d'octroi, suivi d'une ordonnance de M. HERAULT intendant de TOURS, signé HERAULT.	17 oct. 1724

f° 36	Bail des nouveaux octrois pour 5 300 livres par an. signé : FOULLON, (Jean-François), subdélégué de l'intendant de la généralité de Tours.	3 janv. 1731
f° 39	Lettres signées de LESSEVILLE, intendant.  Mémoire pour les maire et échevins de Saumur dans lequel on évalue le nombre de feux dans la ville, et faubourgs à 1 800 ; on y compte 27 auberges, huit communautés religieuses, non compris la Providence et enfin 500 chevaux.	18 déc. 1739  1742
<b>CC 13</b>	<b>COMPTE DES DENIERS COMMUNS ET D'OCTROI (RECETTES ET DEPENSES) DE LA VILLE DE SAUMUR PAR MARC JUSQUEAU RECEVEUR.</b>	<b>1626-1627</b>
<b>CC 14</b>	<b>COMPTE DES DENIERS COMMUNS (RECETTES ET DEPENSES) DE LA VILLE DE SAUMUR, PAR OLLIVIER PHELIPPEAUX RECEVEUR.</b>	<b>1628-1630</b>
<b>CC 15</b>	<b>COMPTE DES DENIERS COMMUNS (RECETTES ET DEPENSES) DE LA VILLE DE SAUMUR PAR OLLIVIER PHELIPPEAUX RECEVEUR.</b>	<b>1631-1634</b>
<b>CC 16</b>	<b>DEPENSES DES DENIERS IMPOSER ET LEVER SUR TOUTES LES ELECTIONS DE LA GENERALITE DE TOURS PENDANT QUATRE ANNEES, POUR LE PAYEMENT DES DETTES DE LA VILLE DE SAUMUR PAR OLLIVIER PHELIPPEAUX RECEVEUR.</b>	<b>1635-1638</b>
<b>CC 17</b>	<b>COMPTE DES DENIERS COMMUNS ET D'OCTROI (RECETTES ET DEPENSES) DE LA VILLE DE SAUMUR PAR OLLIVIER PHELLIPEAUX RECEVEUR.</b>	<b>1635-1641</b>
<b>CC 18</b>	<b>REGISTRE JOURNAL SUR LEQUEL SONT INSCRITS JOUR PAR JOUR ET DATES LES SOMMES QUI ONT ETE APPORTEES ET PAYEES AU TRESOR DE L'HOTEL DE VILLE DE SAUMUR PAR LES FERMIERS ET RENTIERES ET AUTRES DEBITEURS DE LA VILLE.</b>	<b>1759-1765</b>
<b>CC 19</b>	<b>REGISTRE POUR SERVIR A ENREGISTRER TOUS LES MANDEMENTS QUI SERONT DELIVRES PAR LES OFFICIERS MUNICIPAUX SUR LE RECEVEUR DE LA VILLE.</b>	<b>1765 – 1773</b>
f° 17-18	Dépenses faites à l'occasion du passage de M. le Duc de CHOISEUL, ministre de la guerre.	25 sept. 1766
<b>CC 20</b>	<b>REGISTRE POUR SERVIR A ENREGISTRER LES MANDEMENTS DELIVRES PAR LES OFFICIERS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE SAUMUR.</b>	<b>1775-1793</b>

**CC 21                    COMPTES DES RECEVEURS MUNICIPAUX. PIECES JUSTIFICATIVES  
DES COMPTES. MEMOIRES ET MANDATS.**

*Principales pièces :*

f° 1	Cahier de quatre feuillets : "état des revenus et droits patrimoniaux et d'octrois de la ville de Saumur".	3 août 1683
f° 2	Tableau indiquant que les revenus de la ville de Saumur se montent à 13 830 livres.	25 fév. 1710
f°3	« Etat des rentes foncières deubs à l'hôtel de ville de Saumur sur plusieurs maisons ». Le total monte à 429 livres 14 sous.	28 juil. 17137
	Lettres signées CHAUVELIN (intendant de la généralité de TOURS)	1715
f° 11	Registre cartonné intitulé : "deniers communs et d'octrois de la ville de Saumur (recettes et dépenses)".	1736 – 1740
	Lettres signées MAGNANVILLE (intendant de la généralité de Tours).	1752
f°50	Livre de caisse.	1759-1765
f° 122	Comptes des revenus communs de la ville de Saumur. Cahier in-folio imprimé, 29 pages - trois exemplaires.	1775-1789

**CC 22                    DROIT D'APPETISSEMENT SUR LE VIN VENDU EN DETAIL ET SUR  
LE SEL. LETTRES PATENTES, ARRETS DU CONSEIL,  
ENREGISTREMENTS.**

*Principales pièces :*

f° 1	Arrêt du Conseil d'Etat rappelant que le roi Charles IX a accordé à la ville de Saumur par lettres du 28 janvier 1567 "le décret d'appetissement ou dixième denier sur les vendans vin ... ensemble vingt deniers sur chacun minot de sel vendu au grenier à sel de Saumur."	14 décembre 1590
f° 2	Lettres patentes d'Henri IV par lesquelles il est accordé pour six ans aux habitants de Saumur le droit "de lever l'appetissement ou dixième denier sur chacune pippe, buce ou aultse vaisseau de vin vendu en détail en la dite ville de Saumur, quinte et banlieue d'icelle, et vingt deniers sur chaque minot de sel", pour subvenir aux frais de réparation et d'entretien des murailles, fortifications, ponts et barrières de la ville.	21 mai 1591
f° 13	Lettres patentes de Louis XIII qui accordent pour six années aux habitants de Saumur le dit droit d'appetissement, dix deniers sur chaque pippe ou buce de vin et vingt deniers sur chaque minot de sel.	31 juil. 1613
f° 17	Enregistrement à la Chambre des comptes. Pièce où se trouvent mentionnées les Lettres patentes du 17 février 1437 portant établissement du corps municipal de Saumur.	19 avril 1617

**CC 23 DROIT DE MINAGE. CONTESTATIONS ET TRANSACTION AVEC L'ABBAYE DE FONTEVRAULT. BAUX A FERME. SUPPRESSION DU DROIT PAR LE ROI.**

Principales pièces :

f° 2	Grosse en parchemin d'arrêt du Conseil d'Etat portant règlement pour le droit de minage qui se paie à Mme l'Abbesse et religieuses de Fontevrault pour le froment, métal et seigle seulement qui se consomme dans la ville, fauxbourgs et banlieue de Saumur et qui est de un boisseau sur vingt.	28 avril 1693
f° 4	Imprimé intitulé : "instruction sur l'arrêt du droit de minage".	28 avril 1693
f° 6	Transaction entre Marie-Madeleine Gabrielle de ROCHECHOUART de MORTEMART abbesse de Fontevrault et les habitants de Saumur par laquelle cette dame consent à leur céder le droit de minage moyennant la somme de 875 livres d'abonnement annuel.	7 juin 1696
f° 9	Bail du droit de minage moyennant 825 livres par an.	12 juil. 1700
	Quittances par Louise-Françoise de ROCHECHOUART de MORTEMART, abbesse de Fontevrault.	1705-1714
f° 69	Grosse en parchemin du bail du droit de minage pour 710 livres par an.	5 déc. 1740
f° 106	Bail à ferme du droit de minage pour 1 220 livres par an.	29 mars 1774
f° 108-113	Quatre lettres de TURGOT (ministre) dont deux signées, dans lesquelles est mentionné l'arrêt du 3 juin 1775 portant suppression du droit de minage.	1775-1776

**CC 24 DROIT DE POIDS LE ROI. ARRETS DU CONSEIL, TRANSACTIONS, PROCEDURES.**

Principales pièces :

f° 1	Cahier de papier contenant copie de plusieurs pièces et notamment d'un arrêt du Conseil d'Etat du 9 juin 1682 qui maintient dame Marie-Magdeleine Gabrielle de ROCHECHOUART, abbesse de Fontevrault, dans ses droits de poids le roi.	1682
f° 5	Mémoire pour les abbesses et religieuses de Fontevrault dans lequel le droit se trouve défini et où il est rappelé qu'il existait dès l'an 1290.	C. 1755
f° 11	Transaction par laquelle l'abbesse de Fontevrault cède à la ville de Saumur le droit de poids-le-roi moyennant mille livres de rente annuelle.	1er août 1759
f° 12	Mémoire imprimé pour les maire, échevins et communauté de Saumur contre les dames abbesse, prieure et religieuses de l'abbaye de Fontevrault, où sont rappelées toutes les procédures faites au sujet du poids-le-roi.	
f° 14	Autre transaction par laquelle l'Abbesse de Fontevrault consent à céder à la ville de Saumur le droit de poids le roi pour 600 livres par an.	9 janv. 1787



**CC 25 DROIT DE VENDRE LE POISSON DE MER CREE PAR EDIT DU MOIS DE FEVRIER 1583. BAUX A FERME, PROCEDURE.**

Principales pièces :

f° 2	Procès-verbal constatant l'établissement à Saumur d'un bureau pour la visite du poisson salé et la nomination d'un commis pour la perception du droit et la vente, comme courtier de toute marchandise de ce genre appartenant aux marchands.	10 nov. 1633
f° 9	Bail à ferme pour trois années, moyennant 80 livres par an, du droit de vente du poisson salé dans la petite poissonnerie et dans les faubourgs de la Croix Verte et l'Île Neuve lequel droit appartient maintenant à la ville.	6 déc. 1713
f° 21	Bail à ferme du droit de vendre du poisson salé moyennant 130 livres par an.	22 déc. 1752
f° 28	Requête des maire et échevins de Saumur, suivie d'une ordonnance de Claude-Thomas DESME du BUISSON, président sénéchal de Saumur portant défense à tous marchands de vendre en la ville et faubourgs, du poisson de mer frais ou sec, salé ou dessalé, ce droit étant exclusivement réservé aux fermiers.	3 mars 1762
f° 46	Bail du droit de vendre le poisson salé, moyennant 135 livres par an.	13 déc. 1785

**CC 26 DROITS LOCAUX**

C. 1789

Minute d'un mémoire adressé par la municipalité de Saumur aux députés du saumurois à l'Assemblée constituante sur différents droits perçus à Saumur, savoir :

- 1°-droit de poids-le-roi
- 2°-droit de péage ou prévôté
- 3°-droit de billette
- 4°-droit d'étalage autrement appelé coutume
- 5°-droit de quintaine
- 6°-droit trépas de Loire
- 7°-droit de pavage, barrage et pontenage
- 8°-droit de minage

**CC 27 DEMANDES ET TITRES EN EXEMPTION DE TAILLE ET D'IMPOTS EN VERTU DE PRIVILEGES ROYAUX OU MUNICIPAUX**

Principales pièces :

f° 9	Lettre signée HUE de MIROMESMIL, intendant de la généralité de Tours.	26 avril 1694
f° 11	Reconnaissance du dépôt fait au greffe de l'hôtel de ville de l'extrait du rôle des armoiries de l'élection de Saumur par M. de la PLANTE, receveur des traites et gabelles de la ville.	11 oct. 1698
f° 53	Registre pour servir à l'enregistrement des provisions des officiers de l'hôtel de ville et des titres des privilégiés.	1718-1723
f° 17-18	Provisions de lieutenant des gouverneurs d'Anjou et pays saumurois pour M. le comte de MAULEVRIER.	19 août 1717

° 30-31	Provisions de la charge de major des ville et château de Saumur pour le chevalier de CANY.	19 janv. 1717
° 64	Privilèges accordés pour l'établissement d'une manufacture royale de siamoises.	1734
° 74	Copie d'un arrêt de la cour des aides ordonnant l'enregistrement des lettres de confirmation de noblesse et nouvel anoblissement pour Jean-François FOULLON et Joseph Honoré son frère, en date du mois de juillet 1739.	5 sept. 1739
° 108	Pièce contenant copie de divers titres qui établissent des privilèges en faveur des suisses depuis l'an 1516.	6 juillet 1779
<b>CC 28</b>	<b>DON GRATUIT ACCORDE AU ROI - ARRETS, DECLARATIONS, CORRESPONDANCES, ASSEMBLEES DE PAROISSES, TARIFS QUI LE CONCERNENT.</b>	
	<i>Principales pièces :</i>	
° 2	Pièce imprimée contenant arrêts du Conseil et déclarations du roi concernant le don gratuit levé à l'occasion du voyage et du mariage du roi.	1659-1660
° 10	Extrait du rôle des droits d'amortissement et nouveaux acquêts des immeubles, comprenant les articles qui concernent les maire et échevins de Saumur.	1692
° 24	Quittance de finances de la somme de 22 000 livres payée par la ville de Saumur pour le don gratuit.	19 juil. 1695
° 26	Edit du roi concernant le don gratuit, au dos duquel se trouve la répartition de la somme de 22 103 livres sur la ville et les principaux bourgs de l'élection de Saumur.	Août 1758
<b>CC 29</b>	<b>REGISTRE SUR LEQUEL SERONT INSCRITS TOUS LES PAYEMENTS QUI SERONT FAITS A LA CAISSE DE L'HOTEL DE VILLE PAR LES COMMIS A L'EXERCICE ET PERCEPTION DES DROITS ETABLIS POUR LE DON GRATUIT.</b>	<b>1761-1765</b>
<b>CC 30</b>	<b>RENTES (REMBOURSEES OU AMORTIES) DUES PAR LA VILLE</b>	
1er dossier	Concernant la rente de 625 livres due aux Ursulines de Saumur étant aux droits de Françoise de SCHOMBERG, comtesse du LUDE.	1628-1693
2e dossier	Concernant la vente de 150 livres dues à la famille CAILLIN.	1615-1688
3e dossier	Concernant un emprunt de 2 400 livres pour employer aux fortifications de la ville de Saumur.	1615-1673
4e dossier	Concernant la vente de 15 livres due au collège des catholiques.	1616-1689
5e dossier	Concerne une rente due aux Pères de l'Oratoire.	1623-1688
6e dossier	Rente due à Marie et Marthe BOURDON, héritières de Louise DRUGEON.	1686-1692

7e dossier	Rente de 700 livres.	1642-1686
8e dossier	Somme de 5 597 livres due à M. SANGLIER de la NOBLAYE et à son épouse.	1638-1742
9e dossier	Pièces diverses.	1634-1688